



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ LE GROUPE ROCHER DANS LE PROJET DE CESSIION DE PETIT BATEAU AU FONDS D'INVESTISSEMENT AMÉRICAIN REGENT

Corporate - M&A | 08/09/25 | Julien Aucomte Virginie Devos Alexandra Berg-Moussa Thibaut Amourette Olivier Attias Aurélien Micheli Audrey Thomas Noureen Nhari Elina Alfarmini



August Debouzy a accompagné le Groupe Rocher dans le projet de cession de Petit Bateau, marque emblématique du prêt-à-porter pour enfants, au fonds d'investissement américain Regent, acteur reconnu dans les secteurs de la consommation, de l'industrie, des technologies et des médias.

Dans le prolongement de sa feuille de route stratégique, le Groupe Rocher annonce aujourd'hui avoir retenu *Regent* comme repreneur pressenti pour accélérer le développement de Petit Bateau, marque emblématique de la mode enfantine. Le Groupe Rocher a présenté le projet ce jour aux instances représentatives du personnel.

Regent, un acteur reconnu dans la relance de marques patrimoniales

Ce projet de cession s'appuie sur l'ambition de propulser Petit Bateau dans une nouvelle dynamique de croissance, portée par les moyens et l'expertise de Regent, spécialiste de la relance de maisons patrimoniales telles que DIM (France), Bally (Suisse) ou La Senza (Canada). Regent, holding d'investissement privé fondé en 2013, est un acteur de long terme pour des entreprises implantées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, actif dans les secteurs de la consommation, de l'industrie, des technologies et des médias.

Un patrimoine respecté et projeté vers l'avenir

« *Petit Bateau est une institution française, profondément enracinée à Troyes, reconnue pour son savoir-faire et occupant une place précieuse dans la vie des familles à travers le monde. Depuis plus de 130 ans, ses ateliers habillent des générations avec une qualité et un soin constants. Si nous avons le privilège d'en devenir les prochains dépositaires, nous honorerons cet héritage en préservant ce qui rend Petit Bateau irremplaçable : ses traditions artisanales, son esprit français et la confiance que les familles accordent à chaque vêtement, afin que son héritage se poursuive pour les générations à venir* », déclare **Michael Reinstein**, Président de Regent.

Un passage de relais engagé et constructif

« *Le choix de Regent s'inscrit dans la volonté du Groupe Rocher d'assurer à Petit Bateau les meilleures conditions pour poursuivre son développement sur le long terme* », précise **Jean-David Schwartz**, Directeur Général Exécutif du Groupe Rocher. « *Nous sommes convaincus que Regent donnera à la marque l'élan nécessaire pour soutenir ses ambitions, tout en préservant l'ancrage et l'identité qui font sa force. Tout au long du processus, nous resterons aux côtés des équipes pour assurer une transition fondée sur le dialogue.* »

Petit Bateau, une marque vivante et tournée vers l'avenir

La direction de Petit Bateau se tient aux côtés des équipes pour accompagner cette nouvelle étape avec clarté, écoute et proximité. « *La perspective de cette transmission est un moment fort pour nous toutes et tous – car Petit Bateau, c'est bien plus qu'une marque : c'est aussi une aventure humaine, une histoire tissée avec passion à Troyes et au-delà, au fil des générations. Nous abordons cette étape avec responsabilité et optimisme, appuyés sur notre identité, notre culture et notre ancrage local.* » souligne Alexandre Rubin, Directeur Général de Petit Bateau « *Le dynamisme retrouvé se confirme : après le retour à la croissance en 2024, nos ventes BtoC progressent de +2,7% au premier semestre 2025, notre activité e-commerce continue de croître en France (+5,6%) comme au Japon (+8,3%). Cela témoigne de la vitalité d'une marque aimée et pleinement tournée vers l'avenir.* »



Ce projet est actuellement en cours de consultation auprès des instances représentatives du personnel. Aucune décision définitive ne sera prise avant la clôture de cette procédure, conformément aux obligations légales.

L'équipe August Debouzy était composée de Julien Aucomte (associé), Audrey Thomas (avocate senior) et Elina Alfamini (avocate) pour les aspects corporate ; Virginie Devos (associée) pour les aspects de droit social ; Alexandra Berg-Moussa (associée), Aurélien Micheli (counsel) et Thibaut Amourette (avocat senior), pour les aspects contractuels et Olivier Attias (associé) et Noureen Nhari (avocate) pour les aspects réglementaires et conformité.
